



**collectif
handicap**
Loire Nord

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des notes prises par Nicolas Eglin, j'ai dû faire concis car il avait noté les interventions de chacun:

Synthèse des Notes sur la Réunion CNCPH

Connaissance et Importance du CNCPH :

- Seulement trois participants connaissaient le CNCPH avant la réunion.
- Le CNCPH couvre toutes les politiques liées à la réalité des personnes handicapées.
- Absence initiale d'un ministre dédié aux personnes handicapées provoquant des émotions, mais l'essentiel est que tous les ministres s'impliquent.

Rôle du CNCPH :

- Le CNCPH s'assure que tous les ministres travaillent sur les droits des personnes handicapées.
- Le CIH permet de faire un point global sur les progrès.
- Le CNCPH donne des avis sur les projets de décrets et textes, souvent sans qu'on les consulte.

Consultation et Mise à Jour de la Loi de 2005 :

- Consultation lancée pour évaluer la nécessité de mettre à jour la loi de 2005.
- La CIDPH, ratifiée par la France, impose un cadre fondamental pour l'accessibilité.

Problèmes de Diagnostic et Accessibilité :

- Délais de diagnostic pour TSA/TND peuvent atteindre 2 à 3 ans.
- Problèmes d'accessibilité à l'hôpital, notamment pour les personnes en fauteuil roulant.
- Pénurie de médecins et problèmes d'organisation des soins.

Communication et Inquiétudes des Citoyens :

- Communication de l'État souvent éloignée de la réalité.
- Priorités budgétaires de l'État questionnées.
- Colère des citoyens face aux refus de dossiers par les MDPH.

Propositions et Réflexions :

- Importance de sanctions pour non-conformité à l'accessibilité.
- Besoin d'un plan d'accessibilité national.
- Décrets attendus pour rendre les lieux de travail accessibles.

Accès à l'Emploi :

- Difficulté pour les personnes handicapées de trouver un emploi stable.
- Manque de formation et d'accompagnement pour les employeurs.
- Appel à la suppression de la liste des emplois interdits aux personnes handicapées.

MDPH :

- MDPH critiquée pour ses délais de traitement et son manque d'harmonisation nationale.
- Nécessité de simplification et de recentrage des missions des MDPH.

Scolarisation et Loisirs :

- Difficultés d'accès aux loisirs et aux dispositifs de soutien pour les jeunes adultes.
- Importance de l'accessibilité dans les activités sportives et les habitats inclusifs.

Conclusion :

- Remerciements et engagement à continuer les échanges.
- Consultation en ligne ouverte pour débattre des aménagements raisonnables et de l'accessibilité.

Synthèse de la Réunion des Élus

Introduction par AVM

- **CNCPH Consultation** : Participation active dans la consultation lancée par le CNCPH.
- **Évaluation de la Loi de 2005** : Organisation d'une journée dédiée à l'évaluation de la loi de 2005, terminant avec les acteurs institutionnels locaux.
- **Objectif** : Discussion ouverte sur la réévaluation des fondamentaux de la loi de 2005 et les missions des différentes entités.

Présentation par Jérémie

- **Présentation du CNCPH** : Importance de la co-construction des politiques publiques.
- **Questions Clés** :
 - Réévaluation des missions de chacun, notamment les relations avec les administrations.
 - Identification des améliorations potentielles, exemplifiée par les problèmes de transport.

Tour de Table des Participants

- **Pierre Yves Delorme** (Directeur MDPH) : .

- **DT ARS et Responsable du Pôle Autonomie :**
- **Clotilde Robin** (Adjointe Ville de Roanne) :
 - Travail intensif sur le service public de la petite enfance.
 - Besoin de meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap.
- **Roger Chatelard** (Militant APAJH) :
- **Jean-François Chossy** : Importance de la revitalisation des principes de la loi de 2005.
- **Nadine Pelardi** (Commune de Saint Germain Lespinasse) : Problèmes d'accompagnement en milieu rural pour les personnes récemment diagnostiquées.
- **Geneviève Morin** (Adjointe à la Santé St Germain Lespinasse) : Manque de formations pour les professionnels de la santé.
- **Richard Moussay** (Riorges) : Difficultés pour les personnes avec des handicaps invisibles et non suffisamment reconnus.
- **Huguette Burelier** (Conseillère départementale du canton de Renaison) : Problèmes d'accessibilité et manque de places en structures spécifiques.
- **Dominique Balzano** (Mairie d'Ambierle) : Problèmes d'accessibilité dans les sites historiques et les projets d'aménagement.
- **Annick Bournas** (Association Atoutcrin – Asso Les Cerisiers) :

Discussion Générale

- **Accessibilité :**
 - Importance de travailler sur l'accessibilité, notamment pour les bus et les logements sociaux.
 - Manque de financements pour les collectivités locales.
 - Nécessité d'améliorations depuis 2005.
- **Hôpital et Accessibilité :**
 - ARS : Pas de crédits dédiés à l'accessibilité des hôpitaux.
 - Roanne : Les associations jouent un rôle clé dans l'avancement de l'accessibilité.
- **MDPH :**
 - Délais de traitement et manque de missions d'accompagnement des personnes handicapées.
 - Problèmes de rejets fréquents des dossiers.
 - Importance des droits à vie pour réduire les charges administratives.
- **Transformation de l'offre médico-sociale :**

- ARS : Complexité du système et manque de solutions en termes de places.
- Importance de la proximité dans la tarification et la gestion des établissements.

Conclusion

- **Jérémie** : Remerciements pour les échanges.
- **Prochaines Étapes** : Poursuite des discussions pour garantir les droits des personnes handicapées avec des réunions hebdomadaires en Visio.

Cette synthèse met en lumière les principaux points discutés et les préoccupations soulevées concernant la mise en œuvre de la loi de 2005, l'accessibilité, et le rôle des différentes entités dans l'accompagnement des personnes handicapées.

Bonne lecture